



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : 39	Date de convocation : 9 février 2026
Nombre de conseillers présents : 28	
Nombre de suffrages exprimés : 33 dont : 5 pouvoirs	

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept du mois de février à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Bussières-et-Pruns.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Emmanuelle DE CASTRO, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Catherine CUZIN

Absents ayant donné un pouvoir :

Luc CHAPUT a donné pouvoir à Vanessa ROLLET, Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Thierry SEGUIN, Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT

Absents :

Marc CARRIAS, Roland GENESTIER, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN, Yves RAILLÈRE

Secrétaire de séance : Loïc CHATARD

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2026_037 : LEADER - Demande de subvention pour la maison de site

Domaines de compétences par thèmes - Culture

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Au cœur du bourg de Maringues et en bord de la future voie verte Via Allier, une des anciennes tanneries deviendra la maison de la Morge. Cette « Maison de la rivière », prévue pour 2027, aura pour thématique les savoir-faire et l'artisanat, tournés autour de la rivière et notamment la tannerie, le travail du cuir en lien avec la maroquinerie de luxe, la coutellerie mais aussi la lave émaillée ou la pierre de Volvic.

Le projet apportera de nouveaux services sur la commune : un espace d'accueil pour les cyclotouristes, un espace d'accueil et d'information touristique (avec Terra Volcana), un atelier pédagogique et un espace d'interprétation permanent pour mettre en lumière l'artisanat local.

Ce projet est éligible à l'appel à projet Leader « AAP-CENTRES-BOURGS26 - Centres-bourgs et vacances de l'habitat en milieu rural ».

→ **Le conseil communautaire, à l'unanimité décide d'autoriser le président à déposer une demande de subvention sur le portail des aides.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 27 février 2026

Le secrétaire de séance,

Loïc CHATARD

Signé électroniquement

Le président,

Claude RAYNAUD

Signé électroniquement